COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 décembre 2010 (convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. DUCHENE Michel, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GAÜZERE Jean-Marc. M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max. M. HERITIE Michel. M. FREYGEFOND Ludovic. Mme ISTE Michèle. M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. M. LAMAISON Serge. Mme LIRE Marie Francoise. M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE Mme LACUEY Conchita. M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, MIle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, MIle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GARNIER M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. REIFFERS Josy, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00 Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50 Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20 M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10 M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55 Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50 M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50 M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mile DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

POLE RESSOURCES ET CONSEIL Régie d'Exploitation des restaurants

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 17 décembre 2010

N° 2010/0903

Régie d'Exploitation des Restaurants - Fixation des tarifs et participations 2011 - Adoption

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les tarifs et les montants des participations appliqués dans les restaurants de l'Hôtel communautaire et le restaurant de Latule sont habituellement actualisés, chaque année, en fonction principalement de l'évolution du coût des denrées alimentaires, des frais de personnel, des fluides, des maintenances ainsi que du niveau des prestations offertes.

Après le maintien des tarifs 2009 en 2010, il est proposé pour 2011 une actualisation de 2% portant sur les tarifs existants ainsi que la création de nouveaux tarifs. Cette augmentation de la grille tarifaire ne sera toutefois répartie que sur les tarifs autres que les prix d'entrée de gamme, qui eux seront maintenus à leur niveau de 2009.

Cette adaptation permettra également de développer la part des produits bio servis.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération 2002/1077 du 22 novembre 2002 portant sur la création de la Régie à seule autonomie financière des Restaurants Administratifs ;

VU l'arrêté 897 du 13 mai 2009 portant sur la création de la Régie de recettes et d'avance auprès des Restaurants de la Communauté Urbaine de Bordeaux :

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 17 novembre 2010.

ENTENDU le rapport de présentation

Considérant que pour le fonctionnement de la Régie d'exploitation des restaurants, il est nécessaire d'actualiser les tarifs et les participations de 2 % ainsi que de créer des tarifs adaptés aux nouvelles prestations.

DECIDE

Après en avoir délibéré

Article 1:

D'approuver l'actualisation de 2 % des tarifs et des participations.

Article 2:

D'approuver la création de tarifs adaptés aux nouvelles prestations.

Article 3:

D'approuver le maintien des prix d'entrée de gamme au niveau des tarifs 2009.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité. Le groupe des élus Communistes et apparentés vote contre Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 7 JANVIER 2011

PUBLIÉ LE : 7 JANVIER 2011

M. MICHÈLE ISTE